

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAYRAN DU 15 OCTOBRE 2025

Présent(e)s : Mmes ANDISSAC – DALPAYRAT- FERRAND B.- FERRAND. M - SIRMAIN Sandrine - TEYSSÉDRE.

Mrs DUPRE - GOTTARDO - MAZARS - MIQUEL - MOULY – POUGENQ.

Absent(e)s : Mr Kévin FRAYSSE et excusé(e)s : Mme Emeline DELMAS a donné procuration à Marion DALPAYRAT et Mr SIRMAIN Samuel a donné procuration à Nadège ANDISSAC.

Le quorum atteint avec 12 élus présents.

Mr Anthony GOTTARDO a été nommé secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 10 septembre est adopté par 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Tarifs communaux 2026

Les tarifs de location des salles, concessions au cimetière et cautions doivent être revus pour 2026.

	TARIFS Au 01/01/2026
SALLE POLYVALENTE	
<i>Associations et entreprises de la commune</i>	Gratuit
<i>Habitants de la Commune</i>	130.00 €
<i>Extérieurs à la Commune</i>	300.00 €
<i>Réunion seule</i>	70.00 €
<i>Chauffage</i>	10.00 € / Heure
SALLE DES FETES	
<i>Habitants de la Commune</i>	
<i>Du 1/11 au 30/04</i>	65.00 €
<i>Du 1/05 au 31/10</i>	45.00 €
<i>Extérieurs à la Commune</i>	
<i>Du 1/11 au 30/04</i>	160.00 €
<i>Du 1/05 au 31/10</i>	110.00 €
<i>Réunions du 01/11 au 30/04</i>	70.00 €
<i>Réunions du 01/05 au 31/10</i>	50.00 €
CIMETIERE	
<i>Plus de concessions caveaux perpétuelles</i>	
<i>Concessions caveaux 50 ans</i>	50.00 €/m ²
Columbarium <i>(cases pour 4 urnes Ø 18/20 cm)</i>	
<i>Concession 15 ans</i>	600.00 €
<i>Concession 30 ans</i>	1 000.00 €
<i>Gravure sur le livre du souvenir</i>	A la charge du preneur
ESPACES POUR CAVES URNES (1 m²)	
<i>Concession 30 ans</i>	50.00 €/m ²

Cautions :

- 500 € - salle polyvalente,
- 150 € - petite salle des fêtes.
- 300 € - four à pain / barbecue, (utilisation gratuite et réservée exclusivement aux habitants et aux associations de la commune).

Décision : Maintien des tarifs à l'unanimité (14 voix pour).

Échanges fonciers – lieu-dit « Foullade »

Deux régularisations foncières sont approuvées :

- Échange 1 – M. Kévin Fraysse :
 - Cession par la commune de la parcelle B1112 (541 m² – 486,90 €).
 - Acquisition par la commune de la parcelle B1115 (150 m² – 135 €).
 - Soulte due par M. Fraysse : 351,90 €.

- Frais de géomètre et d'acte à sa charge.
- Échange 2 – Consorts Fraysse :
 - Cession de la parcelle B1113 (122 m² – 109,80 €).
 - Acquisition de la parcelle B1116 (39 m² – 35,10 €).
 - Soulte due : 74,70 €.
 - Frais à la charge des acquéreurs.
- Les actes seront établis en la forme administrative (art. L1311-13 CGCT).
- Le 3e adjoint est autorisé à signer les actes correspondants.

Décision : Approbation à l'unanimité.

Location appartement communal – 4 bis place de l'Église

Nouvelle locataire à compter du 1er octobre 2025 (loyer : 350 €).

Décision : Approbation à l'unanimité.

VIREMENT DE CREDITS N° 2025-01

Visant à régler les factures travaux, chemin rural des Places et du Puech de Jonet.

<i>N° de compte</i>	<i>libellé</i>	<i>avant virement</i>	<i>après virement</i>
231-30	Immobilisations corporelles en cours - Voirie rurale	11 016,36 €	20 480,36 €
2111	<i>Terrain nu</i>	10 066,47 €	7 602,47 €
2112	<i>Terrain de voirie</i>	7 916,10 €	916,10 €

~~~~~

#### **Questions diverses :**

- Participation employeur à la protection sociale des agents  
Conformément à la réglementation :
  - Depuis le 01/01/2025 : participation obligatoire à la prévoyance.
  - À compter du 01/01/2026 : participation obligatoire à la mutuelle santé.
  - Les élus fixent les deux participations à 20 € par mois et par agent.
- Logiciels Berger-Levrault – Migration vers WeMagnus  
Présentation de la nouvelle suite logicielle « WeMagnus », hébergée en ligne et remplaçant les solutions actuelles d'ici 2029.  
Compte tenu des améliorations et de l'abandon progressif des anciennes versions, les élus valident le passage à WeMagnus dès 2026, malgré un coût supérieur.
- Enquêtes publiques
  - Puech Tournez : aucune observation reçue, clôture le 23 octobre à 12h.
  - PLUi : enquête close le 15 octobre à 17h. Quatre requêtes enregistrées concernant des granges et un projet agricole.
- Informations diverses
  - Nouvelle sous-préfète : Mme Lupion (prise de poste le 26 octobre).
  - Commande d'un nouveau drapeau pour les cérémonies (coût : 973 € HT).
  - Rallye de Marcillac-Vallon : 27–29 mars 2026 (départ de Ruffepeyre).
  - Signalement de la Renouée du Japon route du Bousquet : recherches à mener.
  - Adressage : livraison des numéros et plaques prévue la semaine prochaine ; mise à jour GPS jusqu'à 1 an.
  - Animation estivale : L'Espérance Rignacois reconduit la prestation fin juin 2026 (400 €).

La séance est levée à 21h50.